

COMMISSION DEPARTEMENTALE STATUT DES EDUCATEURS

Compte-rendu de la réunion du 28/09/2026 à GRAULHET (District)

Présents : Denis PUJOL (Président), Madjide AMER-SAÏD (CTD PPF), Cyril GARCIA (CT DAP), Serge MOLINIE (Membre) et Thibault PONTIER (Réf. salarié).

ORDRE DU JOUR

- ✓ Présentation des Membres
- ✓ Bilan de la saison 2025/2026
- ✓ Règlements à modifier
- ✓ Perspectives pour la saison 2026/2027
- ✓ Questions diverses

COMPTE-RENDU

Présentation des Membres

Un tour de table est effectué afin que chaque Membre puisse se présenter. A noter que Denis PUJOL est Président de la CDSE et Thibault PONTIER référent salarié.

Bilan de la saison 2025/2026

- ❖ **Suivi des clubs :** 42 clubs n'ont pas répondu à la demande de la CDSE, soit 63 % des clubs concernés malgré trois relances effectuées.
- ❖ **Situation des éducateurs et des équipes :** Le bilan recense 273 équipes en infraction. Parmi les équipes examinées, 141 sont en règle (52 %) et 132 sont en infraction (48 %). La commission relève une tendance selon laquelle environ un éducateur sur deux serait formé.
- ❖ **Valorisation :** Les clubs ont bénéficié de 975 € de bons de formation. Une valorisation de 2 000 € est également mentionnée au titre du Programme éducatif fédéral (PEF).

Règlements à modifier

Les modifications et mises à jour réglementaires ont été évoquées au cours de la réunion. Ces modifications et mises à jour seront soumises pour validation au Comité Directeur lors de la réunion du 15/10/2026.

Dispositions pour la saison 2026/2027

- ❖ Suppression du plafonnement de l'amende ainsi que du sursis
- ❖ Recrutement de nouveaux membres : un président de club et un entraîneur en activité (titulaire au minimum du BMF).
- ❖ Inscription dans le procès-verbal en fin de saison de la liste des clubs en infraction (avec le nombre d'équipes non en règle).
- ❖ Fixation de l'amende par équipe non en règle au prix d'un CFI (exclure les frais d'inscription).

Prochaine réunion

La prochaine réunion est programmée le 14 juin 2027 à 19 h 00 au District.